

Ecole Pratique de Psychologie et Pédagogie

Centre de Sociologie de l'Education

47, Rue Ph. DE LASSALLE LYON 4°

Faculté des Lettres et
Sciences Humaines

Département de Psychologie
et Sociologie

74, rue Pasteur LYON 7°

R E C H E R C H E S S U R

L A C A R T E S C O L A I R E E T L ' E S P A C E U R B A I N

R A P P O R T P R E L I M I N A I R E

Guy V I N C E N T

Michel F R E Y S S E N E T

avec la Collaboration, pour
la cartographie de
Pierre R O L L A N D

Les premières cartes que nous publions ici constituent les instruments de travail d'une recherche sur l'espace socio-culturel. Cette approche fait elle-même partie d'un ensemble de recherches sur l'éducation et la culture entreprises depuis 1962 par le Centre de Sociologie de l'Education, avec l'aide du Centre de Sociologie Européenne (Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris).

Nous avons pris pour terrain de recherches la zone constituée par l'ensemble du département du Rhône et du groupement d'urbanisme de Lyon.

En publiant ainsi des résultats fragmentaires accompagnés d'un bref commentaire indiquant nos directions de recherches et proposant des hypothèses de départ (I), nous voudrions poursuivre un triple but :

- Permettre une coordination et une collaboration entre les différents centres de recherches : la comparaison des données que nous avons recueillies avec celles qui seront recueillies ailleurs, permettra en particulier d'étayer les hypothèses.

- Tout en poursuivant des buts de recherche "fondamentale", mettre immédiatement à la disposition des organismes nationaux et régionaux responsables de décisions concernant par exemple l'urbanisme, l'aménagement, la carte scolaire, etc..., des résultats susceptibles d'application.

- Proposer des directions de recherches, qui exigent, pour être poursuivies, des moyens accrus par rapport à ceux dont nous avons disposé jusqu'à présent.

Une seconde série de cartes complétant celles-ci tant en ce qui concerne les établissements scolaires (autres types d'établissements, établissements privés ; aire de recrutement ; migrations scolaires, etc...) qu'en ce qui concerne d'autres centres culturels est en cours de préparation.

(I) La consultation des cartes ci-jointes permet nombre de remarques qui ne sont pas mentionnées dans ce rapport préliminaire.

Nous nous mettons à la disposition de ceux que ces recherches intéressent pour en commenter et en discuter les résultats.

G. VINCENT

Directeur du Centre de Sociologie de
l'Education.

S O M M A I R E

- Liste des cartes
- Introduction, par G. VINCENT
- L'école et la ville, par M. FREYSSENET

LISTE DES CARTES HORS-TEXTE

1 - Limites administratives dans le groupement d'urbanisme et secteurs I.N.S.E.E. de la ville de Lyon

(Chaque arrondissement de Lyon et Villeurbanne a été divisé en secteurs, dont les recensements fournissent les caractéristiques sociologiques).

2 - Classe d'âge 0 à 4 ans (1954).

(Pourcentage de la population de 0 à 4 ans dans chaque secteur par rapport à la population totale de ce même secteur).

3 - Catégories socioprofessionnelles : cadres supérieurs et professions libérales (1954).

(Pourcentage de la catégorie socioprofessionnelle par rapport à la population active totale de chaque secteur).

4 - Catégories socioprofessionnelles : employés.

5 - Catégories socioprofessionnelles : contremaîtres et ouvriers qualifiés.

6 - Lycées classiques et modernes ; effectifs du 1er cycle. G.U. (1).

(Le 1er cercle indique l'effectif du 1er cycle, le 2ème cercle rappelle l'effectif total de l'établissement)

7 - Lycées classiques et modernes : effectifs du 2ème cycle ; G.U.

(Le 1er cercle indique l'effectif du 2ème cycle ; le 2ème cercle rappelle l'effectif total de l'établissement).

8 - Collèges d'enseignement secondaire. G.U.

9 - Collèges d'enseignement général, groupes d'observations. G.U.

(L'établissement qui est "groupe d'observation " est représenté par un cercle accompagné de la mention g.o.).

(1) - Tous les effectifs des ~~Établissements~~[#] scolaires sont ceux de l'année 1964-1965.

10 - Collèges d'enseignement technique et lycées techniques : effectifs du 1er cycle. G.U.

(Etant donné que le C.E.T. ne comporte qu'un cycle, le cercle qui le représente est unique. Lorsque deux établissements sont géographiquement très rapprochés, les deux cercles qui les représentent se chevauchent de ce fait).

11 - Lycées techniques : effectifs du 2ème cycle. G.U.

12 - Collèges d'enseignement général, groupes d'observations. (Département du Rhône).

13 - Lycées classiques et modernes : effectifs du 1er et 2ème cycle. Département du Rhône.

14 - Lycées techniques : effectifs des deux cycles ; et Collèges d'enseignement technique. Département du Rhône.

I N T R O D U C T I O N

Une étude sociologique des implantations scolaires n'aurait pas de sens si celles-ci n'étaient que la résultante d'accidents historiques, si les structures matérielles de l'enseignement (c'est à dire aussi bien la répartition des différents établissements que leur architecture) n'exprimaient pas la structure et l'esprit d'un système d'enseignement, et à travers lui la structure sociale toute entière. Reprenant les recherches de DURKHEIM sur la sociologie de l'éducation, HALBWACHS écrivait : "Comme toutes les grandes fonctions sociales, l'enseignement a un esprit, exprimé dans les programmes, les matières enseignées, les méthodes, et un corps, une structure matérielle qui, en partie, exprime l'esprit, mais qui, aussi, réagit sur lui... Les organes de l'enseignement sont, à chaque époque, en rapport avec les autres institutions du corps social, avec les coutumes et les croyances, avec les grands courants d'idées".(I)

On doit percevoir dans l'organisation de la cité, non seulement la structure et les fonctions sociales de l'enseignement, mais leur liaison avec les autres institutions (économique, religieuse, etc...). Par la comparaison des cartes scolaires avec d'autres cartes, ce sont donc d'abord des correspondances que l'on s'efforcera de saisir.

Mais nous n'avons **encore** là qu'une vue instantanée de phénomènes sociaux en évolution, une vue présente d'organisations **qui** ont un passé. Il nous restera donc à élaborer des cartes historiques, afin de comprendre l'évolution du système scolaire, en liaison avec l'évolution de notre société, et donc avec l'organisation et les réorganisations de la ville. La simultanéité des deux processus a bien été

(I) Introduction à L'évolution pédagogique en France, de DURKHEIM, T.I, Alcan, 1938.

mise en évidence par un historien aussi attentif que P. ARIÈS (1) : c'est à la fin du XVIIIème siècle que l'école unique se scinde en enseignement primaire pour le peuple et enseignement secondaire, dont la bourgeoisie se réserve le monopole, en même temps qu'elles s'enferme "dans des quartiers neufs, gardés de toute contamination populaire, dans des logements prévus pour l'intimité" (2)

Enfin vous voudrions procéder au repérage, dans l'espace, de divers comportements, ce qui permettrait peut-être non seulement de saisir les conduites collectives et les valeurs sous-jacentes (envoyer ses enfants dans tel établissement, fréquenter tels lieux de loisir, etc...), mais de délimiter des réseaux de relations sociales, des unités, des cadres de vie sociale concrète avec leurs pôles. Ni les délimitations administratives, ni les délimitations effectuées selon des critères à priori ou abstraits ne peuvent en effet permettre de saisir les limites et les qualités d'espaces sociaux concrets. Or, n'est-ce pas ces limites et ces qualités que nous éprouvons lorsqu'il nous arrive de nous sentir étrangers en certains quartiers d'une ville, lorsque nous constatons que pour certaines catégories sociales aller dans une bibliothèque ou un musée équivaudrait presque à pénétrer dans un temple d'une religion étrangère ? Inversement vouloir habiter tel lieu, se mettre à fréquenter tel théâtre ou tel café peut signifier l'intégration la volonté d'intégration à d'autres groupes.

Nous admettons donc, à titre d'hypothèse, un espace fait de l'interférence des espaces propres à chaque groupe social ; un espace non homogène, qualifié (et diversement qualifié) par les groupes qui

(1) L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime, (PLON éd.).

(2) Ouvrage cité, page 467.

l'occupent et s'y déplacent ; des espaces vécus, dont le mode d'exister propre à chaque groupe dessine les limites et les directions privilégiées. Réintégrant d'autre part, la "culture" au sens courant dans la culture au sens ethnologique du terme, nous nous proposons de saisir objectivement la spatialité de la vie sociale, par l'étude de la répartition et de la fréquentation de centres et de lieux tels que les établissements scolaires, les théâtres, les locaux de réunions diverses, etc...

x x x x x

Pour étudier plus spécialement les problèmes d'"accès" à l'éducation et la culture, d'autres approches, que nous effectuons également, sont possibles : ainsi, une analyse des "facteurs" qui "conditionnent" cet accès. Il est devenu, aujourd'hui, banal de dire par exemple que l'éloignement géographique constitue pour certaines catégories sociales un obstacle à l'accès aux études secondaires. Mais dans une telle perspective, on oublie que cette distance géographique est elle-même la projection dans l'espace de la distance qui existe entre un type de culture et des groupes sociaux, la traduction de ce qu'était la fonction sociale de l'enseignement secondaire dans notre société (I). De plus, l'analyse émette en "facteurs" distincts (géographiques, psychologiques, économiques, etc...) une réalité globale : le mode d'être et le système de valeurs des différents groupes sociaux, par rapport auxquels pourrait être saisie leur attitude à l'égard de la culture et leurs comportements culturels (qu'il s'agisse de l'orientation scolaire, du théâtre, de la lecture, etc...).

En étudiant des répartitions et des cheminements dans l'espace, on pourrait espérer saisir globalement les rapports des groupes sociaux entre eux, et le rapport qu'ils entretiennent avec la culture, ou avec les cultures.

x x x x

(I) Pour prendre un autre exemple, la localisation, l'architecture, la composition du public d'un théâtre ou d'une bibliothèque sont significatives de leurs fonctions sociales pour les différents groupes sociaux, du rapport que ces derniers entretiennent avec tel type de culture ou tel mode de participation et de diffusion culturelle.

De quel intérêt pratique peut être ce genre d'études ? Une politique de réorganisation scolaire, de développement culturel, ou d'aménagement, ne consiste pas à décréter un idéal et à l'appliquer en tenant compte des "données" géographiques, démographiques, psychologiques, etc..., mais à imaginer de façon non arbitraire le cadre spatial, l'organisation matérielle par lesquels pourront s'accomplir les fonctions sociales dans une société dont les tendances évolutives doivent être décelées.

Pour s'en tenir au problème de la réforme scolaire, on voit bien qu'il est impossible de décider de l'emplacement, de la taille, et même de la conception architecturale de tel ou tel type d'école sans tenir compte du rôle qu'elle joue ou peut jouer dans la vie sociale, de l'image qu'en ont les différents groupes sociaux, et, dans une vue prospective, des attitudes que ces derniers sont susceptibles d'adopter à son égard.

Dès lors, la sociologie (dans la mesure évidemment où elle répond à sa propre vocation et ne perd pas l'esprit d'ensemble) devrait intervenir au stade de l'élaboration même des projets d'organisation, **et non seulement** au stade des détails d'application ; elle pourrait contribuer à lever les incertitudes qui apparaissent nécessairement aussitôt qu'il est question d'implanter et d'organiser des centres de vie sociale et culturelle.

G. VINCENT

L'ECOLE ET LA VILLE

En commençant l'étude des cartes des établissements d'enseignement du second degré, nous formions l'hypothèse que les structures de l'enseignement français, reflet de la structure sociale, se projetteraient spatialement. Les résultats obtenus jusqu'ici semblent vérifier cette hypothèse. Ce qui nous conduit à poser de nouvelles questions, dont la solution ferait, semble-t-il, avancer sensiblement l'étude de l'espace social. On peut se demander, en effet, si la représentation que se font les différents groupes sociaux de tel type d'établissement scolaire n'est pas l'un des éléments importants de leur représentation de la ville et des fonctions qui s'y accomplissent. S'il est vrai que les attitudes des diverses catégories sociales sont commandées par la conscience de leur situation dans la société et s'il est vrai d'autre part que l'espace reflète la structure sociale, on comprend que les comportements et aspirations soient liés à une certaine image de l'espace, que par exemple certains types d'achat soient faits de préférence dans le centre, que certains parents préfèrent envoyer leurs enfants dans les anciens lycées prestigieux du centre plutôt que dans les lycées ou C. E. S. périphériques. (1).

I → LES STRUCTURES SCOLAIRES SE PROJETTENT SPACIALEMENT ET DEVIENNENT DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DES STRUCTURES URBAINES -

a) Enseignement et société. -

"L'éducation, écrivait DURKHEIM, a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu social auquel il est particulièrement destiné". A sa suite on a montré que la structure du système d'enseignement, ses contenus, les idéologies pédagogiques étaient en rapport avec la stratification sociale. Ainsi, à l'heure actuelle chaque type d'enseignement a une population spécifique, comme nous le montre le tableau statistique ci-dessous concernant les C. E. G. et les lycées de LYON (1964).

(1) - Ce rapport doit beaucoup aux remarques qui m'ont été faites par M. HUSSON et M. VINCENT. En leur exprimant ma reconnaissance, je ne veux cependant pas leur faire endosser la responsabilité de toutes les hypothèses ici avancées.
Un nouveau rapport sur les structures urbaines est en préparation et paraîtra en juin 1966.

<u>Profession des parents</u>	<u>C. E. G.</u>	<u>Lycées</u>
Agriculteurs	0,2 %	0,73 %
Salariés agricoles	0,11 %	0,12 %
Industriels	0,93 %	2,92 %
Commerçants	7,31 %	7,38 %
Artisans	6,12 %	4,74 %
Cadres supérieurs et professions libérales	3,34 %	24,15 %
Cadres moyens	12,44 %	19,47 %
Employés	28,1 %	19,1 %
Ouvriers	34,8 %	13,67 %
Personnel de service	1,5 %	0,72 %
Rentiers	0,9 %	1,9 %
Autres	4,1 %	5,31 %

Chaque catégorie sociale a, de fait, son institution scolaire qui remplit des fonctions explicites et implicites spécifiques. Aux exigences scolaires explicites (l'acquisition d'une certaine somme de connaissances) s'ajoutent en effet des exigences implicites : tenue à l'école, code de politesse et type de rapport entre élèves et enseignants, représentation des choses qui découle d'une forme d'enseignement, etc... La "communauté d'évidence" entre l'enseignant et l'élève n'est pas identique, la mentalité des élèves n'est pas la même au C. E. G. et au Lycée ; la mentalité des professeurs non plus. L'élève du C. E. G. ne s'exprime pas, ne s'habille pas comme un élève de lycée, il n'a pas le même rapport avec ses professeurs, il ne prend pas le travail scolaire de la même façon.

Ces différences se manifestent nettement dans les classes d'accueil où cohabitent des élèves issus des deux ordres d'enseignement. Comme l'ont montré les enquêtes entreprises par le Centre de Sociologie de l'Education, les élèves issus de C. E. G. sont considérés par les professeurs de lycée comme sérieux et travailleurs mais manquant de cette aisance et de cet esprit critique que les autres élèves doivent à leur milieu autant qu'à leur imprégnation par l'enseignement secondaire traditionnel. De même on peut observer actuellement dans les Collèges d'Enseignement secondaire les difficultés suscitées par la cohabitation de deux types d'enseignants et d'enseignements adaptés depuis longtemps à des publics différents.

b) Ville et société. -

Comme le système éducatif, la ville, selon une hypothèse couramment admise, traduit les structures sociales. Aux fins de comparaison nous essayons de voir dans quelle mesure les schémas de structuration établis dans d'autres villes s'appliquent à Lyon. En particulier, nous avons repris, de ce point de vue, les travaux de l'écologie américaine et française. On sait combien certaines de ces

thèses ont été contestées ; plutôt que de relancer la polémique, nous tentons de voir dans quelle mesure les schémas théoriques éclairent utilement la réalité.

- Selon les études de M. P.H. CHOMBART DE LAUWE sur Paris, on peut distinguer d'abord des zones concentriques :

- 1ère zone : centre commercial et financier ; tend à se dépeupler. - 2ème zone : zone d'acculturation où l'on rencontre un assez grand nombre d'étrangers ; l'habitat y est défectueux. - 3ème zone : transition entre le centre et la banlieue : zone à la fois résidentielle et active. - 4ème zone : grandes et très grandes entreprises ; habitat concentré ; population résidentielle, active et ouvrière, à forte densité, accroissement démographique très fort depuis 1950. - 5ème zone : communes-dortoirs. - 6ème zone : anciens villages devenus villes où la densité de population s'accroît rapidement. - 7ème zone : zone marginale non encore intégrée mais fortement influencée.

A ces zones concentriques se superposent des secteurs : à Paris l'Ouest bourgeois s'oppose à l'Est ouvrier. Les zones ne font pas ressortir les limites de classes comme les secteurs, mais des comportements différents au sein d'une même classe. (CHOMBART DE LAUWE "Paris et l'Agglomération parisienne" C. N. R. S.) -

Enfin, il existe des noyaux économiques et culturels secondaires qui tendent à dominer la vie sociale d'une partie de la ville.

Zones, secteurs et noyaux regroupent trois ordres de faits différents. C'est la raison pour laquelle les 3 délimitations ne se contredisent pas.

Notre travail a été considérablement gêné par l'absence de données récentes (en particulier celles du recensement de 1962) et de coordination entre les différents centres d'études, administrations, etc...

Cependant les données dont nous disposons jusqu'ici paraissent s'ordonner selon le schéma des zones concentriques. Celles-ci toutefois, en raison des aspérités topographiques propres à Lyon,

se trouvent, si l'on peut dire, déformées (1). La ville a plutôt la forme d'un amphithéâtre, avec comme mur de scène la colline de Fourvière, bien que les récents développements de l'urbanisation sur les communes de Tassin, Ecully, Francheville, Saint-Genis-Laval tendent à lui donner une structuration concentrique. Mais nous manquons encore de données sur ces phénomènes nouveaux.

De même, à en juger par le recensement de 1954, l'opposition entre l'Est et l'Ouest n'est pas aussi nette qu'à Paris. Si nous considérons sur les cartes la répartition des cadres supérieurs et professions libérales d'une part, et celle des contremaîtres et des ouvriers qualifiés d'autre part, nous constatons que la bourgeoisie est fortement implantée au centre et sur les collines de l'Ouest, avec deux têtes de pont à l'Est : l'une constituée par le secteur Tête d'Or, l'autre par les secteurs Facultés-Guillotière.

L'existence de noyaux secondaires est bien plus nette : Vaise, la Croix-Rousse, les Brotteaux, Villeurbanne, la Guillotière, Moncey, etc...

Les données du recensement de 1962 et les études complémentaires que nous comptons poursuivre permettront de préciser ces hypothèses. Nous étudions actuellement comment l'histoire du développement de Lyon permet de comprendre les structures urbaines.

c) Ecole et ville. -

Les corrélations que nous pouvons établir entre structures scolaires et structures urbaines ne peuvent être encore que grossières. Toutefois, leur existence ne manque pas d'être significative et importante pour des recherches futures.

(1) - Cette caractéristique géographique se voit d'ailleurs conférer une signification sociale intéressante à étudier : le haut et le bas sont une dimension de l'espace social vécu, et l'attait des "collines" a été exploité par la publicité immobilière. D'autre part, on retrouve la forme circulaire si l'on s'en tient à l'une des variables définissant les zones : l'espace-temps. -

- Distribution des établissements et secteurs. -

Comme nous le laissait prévoir le tableau statistique reproduit ci-dessus, les cartes des lycées classiques et modernes se superposent avec les cartes des professions libérales, cadres supérieurs et patrons de l'industrie et du commerce.

Les établissements techniques (collèges et lycées) sont généralement implantés dans les secteurs où ouvriers spécialisés, ouvriers qualifiés et contremaîtres sont la dominante socio-professionnelle (1).

Comme nous l'avons rappelé, les fils d'employés et d'ouvriers représentent la moitié de la population scolaire des C. E. G. Il semble que ces deux catégories correspondent à deux implantations différentes de C. E. G. Ceux de la deuxième zone scolaire (que nous allons délimiter dans le paragraphe suivant) sont situés dans les secteurs où les employés sont en forte proportion, alors que ceux de la quatrième zone scolaire sont à recrutement nettement ouvrier.

- Ecole et zones urbaines. -

Si l'on établit à part, comme nous l'avons fait, la carte de chaque type d'établissement scolaire on voit curieusement apparaître une répartition circulaire. La distribution des écoles subit le phénomène de radioconcentricité déformée de Lyon. Cela est particulièrement frappant lorsque l'on regarde la carte des lycées et celle des C. E. G. Nous pourrions en première approximation délimiter les zones scolaires suivantes :

Une première zone de lycées classiques et modernes qui sont parmi les plus anciens de la ville, avec l'enclave d'établissements techniques (comme "La Martinière" qui date de la fin du XVIII^e siècle) au pied de la Croix-Rousse, correspondant à une ancienne implantation ouvrière (2). Elle semble correspondre aux zones urbaines 1 et 2 de CHOMBART DE LAUWE.

La deuxième zone scolaire est une des plus homogènes ; parfaitement concentrique, elle est entièrement peuplée de C. E. G. Pour la caractériser davantage, il faudra voir la date de fondation des écoles, et l'évolution de leurs effectifs et de l'origine sociale des élèves. Cette zone scolaire semble s'inscrire dans la troisième zone urbaine (qui fait la transition entre le centre et la banlieue) tout comme la troisième zone scolaire qui lui succède.

NOTES - (1) - L'apparente exception de la Croix-Rousse s'explique par la transformation récente de ce quartier ; cf. § suivant.

(2) - Il est intéressant de noter que l'on envisage actuellement la transformation de la Martinière en Institut supérieur de technologie. Comme toujours le changement d'affectation des établissements scolaires accompagne les changements de la ville.

La troisième zone scolaire a la forme d'un croissant, elle est constituée par les lycées Jean Perrin, Saint-Exupéry, rue de l'Ordre, Lumière, qui sont tous plus ou moins récents (1) et dont l'apparition est contemporaine de l'accès de nouvelles strates sociales à l'enseignement secondaire.

La quatrième zone rassemble les C. E. G. et les établissements techniques qui se trouvent implantés dans la zone de grandes entreprises, d'habitat concentré, à population résidentielle active et ouvrière de forte densité et à accroissement démographique très fort depuis 1950, c'est-à-dire la quatrième zone urbaine : Villeurbanne, 5ème et 6ème secteur du IIIème arrondissement, huitième arrondissement, Vénissieux.

Le faible nombre de collèges d'enseignement secondaire en 1964-1965 ne permet aucune interprétation. Constatons simplement qu'ils se trouvent dans des grands ensembles ou communes-dortoirs.

Enfin, dans la frange urbaine nous trouvons de petits C. E. G. ou groupes d'observation : St-Genis-Laval, Brignais, Irigny, St-Priest, Chassieu.

- L'établissement scolaire est-il constitutif des pôles d'animation ? -

Seules des études approfondies sur le terrain pourraient permettre de répondre à la question et l'on en voit facilement l'importance pour une politique d'urbanisme qui se fixerait comme but la création de pôles d'attraction secondaires.

Est-ce que les lycées du centre participent à la représentation que l'on se fait du Centre de LYON ? - Est-ce que la réussite d'urbanisme que constitue la "Cité" de Villeurbanne doit une part de son attraction aux établissements scolaires qui l'entourent ? - Est-ce que les pôles secondaires d'animation que sont la Croix-Rousse, la Guillotière, etc... sont renforcés par la présence de certains établissements scolaires ? - Autant de réponses dont bénéficierait l'urbaniste pour l'établissement de ses plans.

Il semble en tout cas que par sa structure comme par sa distribution spatiale l'enseignement français soit le reflet des différences de classes sociales et contribue à les maintenir. Si l'on se place dans une perspective dynamique il faudrait voir si un changement des aspirations éducatives ne se produit pas dans des secteurs où certaines catégories sociales tendent à adopter les normes des catégories dominantes ; si bien que les comportements des employés, par exemple, seraient différents selon qu'ils habitent un secteur où leur catégorie est dominante ou un secteur où les classes supérieures sont dominantes (2).

(1) Le lycée J. Perrin succède à une ancienne annexe du Lycée du Parc.
(2) Nous examinons ces phénomènes par des études sur l'orientation scolaires, fondées sur la comparaison du recrutement des différentes sortes d'établissements avec la composition socioprofessionnelle des secteurs. Une telle étude serait susceptible d'apporter des données intéressantes pour une politique d'implantation et d'orientation scolaire.

II - IDEOLOGIE PEDAGOGIQUE ET REPRESENTATION DES DIFFERENTES PARTIES DE LA VILLE. -

Les questions posées au paragraphe précédent conduisent à en formuler de nouvelles. On peut se demander s'il n'y a pas correspondance entre implantations scolaires et structures urbaines, idéologies, pédagogiques et images de la ville.

Ainsi n'existe-t-il pas une relation significative entre d'une part l'éducation symbolique dispensée par l'enseignement secondaire traditionnel à des enfants des classes supérieures et visant à leur donner le savoir et les manières d'être, la "culture" considérée dans les idéologies comme indispensable pour assumer les tâches de direction auxquelles ils sont appelés, - d'autre part la situation des anciens lycées au centre de la ville, qui est le lieu où se trouvent réunis les organes du pouvoir et les organes de diffusion de la haute culture, le lieu qui en réunit aussi les symboles (les monuments et leurs allégories architecturales) ?

L'implantation périphérique de nouveaux lycées sur les lieux d'habitation de la nouvelle bourgeoisie de banlieue, les idéologies pédagogiques et sociales de cette strate sociale (acceptation d'un enseignement scientifique et moderne, pédagogie libérale, refus de la ville "encombrée" etc...) correspondent-elles à leur situation d'exercice effectif du pouvoir sans en avoir les attributs symboliques ?

Les zones transitoires entre le Centre et la banlieue, zones habitées par certaines classes moyennes, n'ont-elles pas engendré les C. E. G., et elles-mêmes n'ont-elles pas été engendrées par ces écoles moyennes, dont la fonction sociale objective a été de permettre aux enfants des classes populaires d'accéder parfois à la "petite bourgeoisie", et de s'approcher de la culture sous la forme dispensée par les "lycées du pauvre" ?

L'idéologie pédagogique selon laquelle il y a des enfants à aptitudes théoriques et qui de ce fait doivent aller au lycée, et des enfants à aptitudes pratiques qui de ce fait doivent aller dans le technique, toujours considéré comme inférieur, - la représentation de la hiérarchie des professions, des classes sociales et de la hiérarchie des enseignements, - tout cela n'est-il pas lié au rejet des établissements techniques à la périphérie et à leur implantation dans les secteurs industriels ?

Enfin l'apparition de l'enseignement polyvalent (les C.E.G.) sur les franges urbaines est-elle à mettre en corrélation avec le gonflement et la transformation des classes moyennes, dont la croissance impose et implique une atténuation des oppositions de classes et donc de la coupure entre les différents ordres d'enseignement ?

Si ces corrélations se confirmaient après enquête, elles ne manqueraient pas d'avoir un intérêt important, tant pour le sociologue dans son travail d'élaboration scientifique que pour l'urbaniste et l'homme politique dans leur action de structuration des villes.

Il reste à préciser et vérifier ces hypothèses grâce aux nouvelles données fournies par les résultats du recensement de 1962 et par les recherches que nous poursuivons. En outre, les conclusions pratiques que l'on peut tirer de ces études dépendent de jugements et de choix de valeurs, par exemple en ce qui concerne la "démocratisation" de l'enseignement. Pour ces deux raisons, dans un travail qui s'efforce d'être scientifique, nous nous abstenons de conclure.

M. FREYSSENET

- : : : : : : : : -